

CHAPITRE VIII

THERMES

Dans presque toutes les ruines romaines de quelque importance, on rencontre des établissements de bains ; dans les grandes villes, il y en a généralement plusieurs.

Ces thermes sont bâtis d'une manière assez uniforme. L'emploi des pierres de taille y est restreint. Elles ne servent guère qu'à fortifier des angles, à encadrer des baies, parfois aussi à former des arcades, ou bien des chaînes dans les murs. Les parois sont faites de petits moellons, noyés dans un excellent mortier, avec quelques parties en briques. Ce mode de construction avait le double avantage d'être rapide et d'offrir une grande solidité : les voûtes en béton qui surmontaient une partie des salles ne faisaient, pour ainsi dire, qu'un seul bloc avec les murs qui les portaient ; en bien des endroits où murs et voûtes ont été renversés, soit par les hommes, soit par les tremblements de terre, le sol est jonché de massifs énormes, si compacts que rien ne semble pouvoir les désagréger. Souvent, on diminuait le poids des voûtes en en constituant le noyau avec des séries de petits tubes en terre cuite, emboîtés les uns dans les autres : procédé encore usité en Tunisie.